

La Région Île-de-France au Festival de Cannes

15 - 26 mai 2013



ici

la Région Île-de-France
aime le cinéma.

LA RÉGION A SOUTENU 12 FILMS SÉLECTIONNÉS AU FESTIVAL DE CANNES

DEPUIS 2001, LA RÉGION SOUTIENT LA CRÉATION, LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION D'OEUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES. AU-DELÀ DES 600 FILMS DÉJÀ AIDÉS, LA RÉGION EST FIÈRE DE CONTRIBUER À MAINTENIR UNE ACTIVITÉ CONCERNANT DIRECTEMENT 130 000 EMPLOIS FRANCILIENS.

 **îledeFrance**
Demain s'invente ici

dossier de presse



FESTIVAL DE CANNES

PARTENAIRE OFFICIEL

L'Île-de-France, c'est Cannes-sur-Seine !



C'est la première région du cinéma français. Première en réputation, grâce aux tournages qu'elle accueille chaque année sur son territoire, forte de la beauté de son patrimoine et de la diversité de ses paysages ; forte aussi de la très grande compétence de l'ensemble du secteur audiovisuel et cinématographique d'Île-de-France.

Dans la Région capitale, ceux qui filment ici peuvent filmer avec les moyens d'ici. C'est une chance, et nous la devons au savoir-faire de tous les techniciens franciliens.

Première, l'Île-de-France l'est aussi pour son soutien au cinéma - en tant qu'acteur public aux côtés des créateurs, cette fois. Grâce au fonds de soutien aux industries techniques et cinématographiques, elle est présente aux côtés des professionnels, en particulier auprès des nouveaux talents, à chaque étape de leur travail créatif. De la formation des professionnels à l'écriture du scénario, jusqu'à la post-production et la diffusion dans les salles, l'Île-de-France est un acteur du cinéma.

À Cannes, la Région est donc tout naturellement un compagnon de route de la Quinzaine des Réalisateurs, et désormais aussi de la Semaine de la Critique.

Ce soutien, le cinéma le rend bien aux Franciliens. Chaque année, 130 000 emplois sont mobilisés au service du cinéma et de la création audiovisuelle. Chaque année, le cinéma construit la réputation de l'Île-de-France et contribue à l'attractivité globale de son territoire.

Créativité et industrie, dans la Région capitale, font très bon ménage !

Et Cannes est, chaque année, une occasion de partager et de faire grandir avec vous cette réussite.

Jean-Paul Huchon

Président de la Région Île-de-France

L'Île-de-France à Cannes !



Chaque année, Cannes devient la capitale du 7^{ème} Art. Pendant quelques jours, notre Région vit au rythme du Festival, des projections, des rencontres avec les professionnels, des réflexions sur l'avenir de ce secteur et, évidemment, du palmarès.

L'Île-de-France aime le cinéma.

Le cinéma est, assurément, une part du patrimoine francilien. Le cinéma a, film après film, contribué à forger son identité, à immortaliser des lieux mais aussi et surtout à innover culturellement. Tout en Île-de-France concourt au développement du cinéma. Ses paysages, ses savoir-faire, l'intense vie culturelle qui accompagne la production cinématographique, tout, en Île-de-France contribue au rayonnement du cinéma.

Pour la Région Île-de-France, le cinéma est évidemment une activité primordiale. Elle l'est non seulement en termes de poids économique et d'emploi mais elle l'est donc aussi en termes culturels.

Favoriser la diversité de la création, inciter les productions à rester dans notre Région, aider à la post-production figurent parmi les politiques régionales en faveur de l'audiovisuel, voilà quelques objectifs que notre Région s'est fixée.

Cette année 12 films soutenus par la Région Île-de-France seront projetés à Cannes. Pour notre Région, l'action en direction du cinéma portée par les services de la Région et la Commission du Film a donc à la fois pour but de favoriser une création localisée en Île-de-France mais également de faire partager à des publics toujours plus larges l'amour du cinéma.

Julien DRAY

Vice-Président de la Région Île-de-France

Chargé de la Culture

12 films soutenus par la Région au Festival de Cannes



Avec 12 films soutenus en Sélection officielle, à la Quinzaine des Réalisateurs et à l'Acid, la Région Île-de-France, s'affirme comme la première Région française pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel et la deuxième source de financement public du cinéma français après le CNC.

Avec un budget de 14 millions d'euros accordé au Fonds de soutien aux industries techniques, le président Jean-Paul Huchon et le vice-président Julien Dray ont maintenu une politique forte en matière de soutien à l'industrie du cinéma.



Compétition officielle

JEUNE & JOLIE

de François Ozon, produit par Mandarin Cinéma
Aide à la production

● Jeudi 16 mai à 8 h 30, 14 h 30 et 19 h 30 ● Théâtre Lumière

Dans La Maison a reçu le Prix du meilleur film (Coquillage d'or) au festival de San Sébastian 2012.

Mandarin Cinéma qui a produit *Potiche* et *Dans La Maison* a bénéficié d'une aide de la Région en 2004 pour le film *Ma vie en l'air* de Rémi Bezançon.

LE PASSÉ

d'Asghar Farhadi, produit par Memento Films Productions
Aide à la production

● Vendredi 17 mai à 8 h 30, 15 h et 19 h ● Théâtre Lumière

Asghar Farhadi est un réalisateur Iranien. La consécration est venue de son dernier film *Une séparation* (2010), Ours d'Or du meilleur film et deux Ours d'argent pour l'interprétation féminine et masculine, Oscar et Golden Globe du meilleur film étranger, César du meilleur film étranger. Le film a réuni presque un million de spectateurs en France et a été vendu dans le monde entier. C'est en France qu'Asghar Farhadi a décidé de venir tourner son prochain film, il est produit par son distributeur historique Memento Films, via sa filiale de production.

« J'ai commencé le scénario après m'être installé à Paris avec ma famille en novembre 2011 avant la sortie de *Une séparation*. J'étais à Paris pour travailler et il fallait que je vive comme un Parisien. J'ai traversé la ville dans tous les sens, à pied ; j'ai aussi beaucoup pris le métro ; je voulais porter sur Paris et ses habitants un regard familier ; l'architecture parisienne me fascine, je trouve extraordinaire que tous ces immeubles anciens aient pu être sauvegardés, mais il était essentiel que je m'en détache, que mon regard cesse d'être celui d'un touriste. »

● Asghar Farhadi, à propos du *Passé*, extrait d'un entretien au *Nouvel Observateur*, 9 mai.

Compétition officielle / Court métrage

37°45

d'Adriano Valerio, produit par Origine Films

Aide après réalisation : avis favorable le 24 avril 2013, vote le 11 juillet 2013

● Samedi 25 mai à 11 h et 15 h ● Studio 13 Buñuel et Debussy

Réalisateur italien, qui a suivi des études de cinéma en Italie, sous la direction de Marco Bellocchio, et en France, à l'École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation. Il est déjà l'auteur de plusieurs courts-métrages qui ont circulé dans de nombreux festivals. Captivé par l'histoire unique des habitants de Tristan da Cunha, il a été à la rencontre de cette petite communauté. Il a développé son scénario autour des histoires entendues et avec les adolescents prêts à jouer dans la fiction tournée sur l'île.



Hors compétition

LE DERNIER DES INJUSTES

de Claude Lanzmann, documentaire, produit par Le Pacte
Aide à la production

● Dimanche 19 mai à 19 h ● Salle Debussy

Un certain regard

LES SALAUDS

de Claire Denis, produit par Alcatraz Films
Aide à la production

● Mardi 21 mai à 14 h et 22 h ● Salle Debussy

Claire Denis a réalisé une vingtaine de longs métrages cinématographiques ou télévisuels, depuis *Chocolat*, César de la meilleure première œuvre en 1989. Parmi ces films, les plus remarquables sont *Nénette et Boni* (Lion d'Argent à la Mostra de Venise 1996), *Trouble every day*, présenté hors compétition au Festival de Cannes 2000, *35 Rhums*, aidé par la Région et présenté hors compétition au Festival de Venise 2008 et *White Material*, en compétition à la Mostra de Venise 2009.

L'IMAGE MANQUANTE

de Rithy Panh, produit par CDP
Aide à la production

● Dimanche 19 mai à 11 h et 16 h 30 ● Salle Debussy

Rithy Panh, réalisateur cambodgien, a multiplié les sélections et les prix dans les plus prestigieux festivals. *Neak Sre*, *Les Gens de la rivière* (1994), *Un soir après la guerre* (1998), *S21 La Machine de mort Khmère Rouge* (2002), *Les Artistes du théâtre brûlé* (2005), *Dutch le maître des forges de l'enfer* (2011) étaient tous en sélection officielle au festival de Cannes. Il a également adapté au cinéma *Un barrage contre le pacifique* (2009) de Marguerite Duras avec Isabelle Huppert

À la Quinzaine des Réalisateurs



L'ESCALE

de Kaveh Bakhtiari produit par Kaleo Films

Aide à la production

- Dimanche 19 mai à 14 h 15 et 22 h ● Théâtre Croisette ● Hôtel Marriott
- Lundi 20 mai à 22 h ● Studio 13
- Mardi 21 mai à 22 h 30 ● Cinéma Les Arcades

De double nationalité suisse et iranienne, Kaveh Bakhtiari a suivi des études de cinéma à Lausanne. Il a réalisé plusieurs courts métrages, dont *La Valise* en 2007, lauréat de nombreux prix en festivals, dont le Prix du meilleur court métrage suisse au festival Cinéma Tout Écran de Genève.

Kaleo Films est une société de production indépendante créée en 2001.

LA FILLE DU 14 JUILLET

d'Antonin Peretjatko, produit par Ecce Films

Aide après réalisation : avis favorable le 28 février 2013, vote le 30 mai 2013

- Jeudi 23 mai à 9 h et 17 h 15 ● Théâtre Croisette ● Hôtel Marriott
- Vendredi 24 mai à 22 h ● Studio 13

Diplômé de l'ENS Louis Lumière, Antonin Peretjatko s'est fait remarquer, il y a déjà une dizaine d'années, grâce à ses courts-métrages au ton décalé et original.

Tourné en 16 mm, *La Fille du 14 juillet* est son premier long-métrage.

L'ÉTÉ DES POISSONS VOLANTS

de Marcela Said, produit par Cinémadefacto

Aide après réalisation : avis favorable le 24 avril 2013, vote le 11 juillet 2013

- Lundi 20 mai à 9 h et 17 h ● Théâtre Croisette ● Hôtel Marriott
- Mardi 21 mai à 19 h 30 ● Studio 13
- Mercredi 22 mai à 22 h 30 ● Cinéma Les Arcades

Réalisatrice franco-chilienne, Marcela Said est l'auteur de 3 documentaires qui ont obtenu des prix dans de nombreux festivals internationaux. *L'été des poissons volants* est son premier long métrage de fiction.

LES APACHES

de Thierry de Peretti, produit par Ferris & Brockman

Aide après réalisation : avis favorable le 24 avril 2013, vote le 11 juillet 2013

- Mercredi 22 mai à 11 h 45 et 21 h ● Théâtre Croisette ● Hôtel Marriott
- Jeudi 23 mai à 22 h 30 ● Cinéma Les Arcades
- Vendredi 24 mai à 19 h 30 ● Studio 13

Metteur en scène de théâtre et comédien, Thierry de Peretti a monté plusieurs pièces avant de réaliser des courts métrages pour le cinéma. Pour la réalisation des *Apaches*, son premier long métrage, il a élaboré un scénario autour d'un fait divers survenu en Corse il y a quelques années et a choisi de mettre en scène des jeunes acteurs inconnus pour incarner cette histoire.



BRADDOCK

de Jean-Loïc Portron et Gabriella Kessler, produit par Program 33

Aide après réalisation : avis favorable le 28 février 2013, vote le 30 mai 2013

- Vendredi 17 mai à 20 h ● Cinéma Les Arcades
- Vendredi 17 mai à 11 h ● Studio 13
- Lundi 20 mai à 17 h ● Cinéma Le Raimu

Jean-Loïc Portron est réalisateur de nombreux documentaires, principalement pour la télévision (Arte). Gabriella Kessler est une documentariste franco-américaine qui a déjà réalisé plusieurs courts métrages.

2 AUTOMNES 3 HIVERS

de Sébastien Betbeder, produit par Envie de tempête

Aide après réalisation : avis favorable le 24 avril 2013, vote le 11 juillet 2013

- Samedi 18 mai à 20 h ● Cinéma Les Arcades
- Samedi 18 mai à 11 h ● Studio 13
- Lundi 20 mai à 20 h ● Projection Marché - Riviera 1
- Samedi 25 mai à 9 h 30 ● Cinéma Le Raimu

Formé au Fresnoy, Sébastien Betbeder s'est fait remarquer dès 2005 avec son court métrage *Nu devant un fantôme* (Prix du GNCR au festival Coté Court). Son premier long métrage, *Nuage*, a reçu le trophée du 1^{er} scénario, promesse de nouveau talent du CNC en 2004 et a été sélectionné en compétition au festival de Locarno en 2007. *2 Automnes 3 Hivers* est son 3^{ème} long métrage et le 2^{ème} produit par la société Envie de Tempête.

Les rendez-vous de la Région Plage de la Quinzaine



Partenaire du Festival de Cannes, de la Quinzaine des Réalisateur, de l'Acid, et depuis 2013 de la Semaine de la critique, la Région Île-de-France sera présente tout au long du Festival **sur la Plage de la Quinzaine des Réalisateur**, le lieu dans lequel elle a choisi de se positionner pour l'édition 2013. Elle y recevra les équipes des films soutenus ainsi que ses partenaires et les représentants de la presse.

RENCONTRE AVEC LA FICAM

Petit déjeuner de travail entre les représentants des industries techniques, l'Exécutif régional et les élus présents.

● Samedi 18 mai 2013 de 11 h à 12 h ● Plage de la Quinzaine

Cette rencontre est un rendez-vous incontournable de la présence régionale à Cannes. Dans un contexte de grande fragilité pour les industries techniques, cette rencontre a permis l'an dernier des échanges fructueux. Cette année encore, le contexte devrait être riche avec notamment les premiers effets des crédits d'impôt rénovés et le rapport Lebel/Portugal sur l'avenir à 10 ans des industries techniques.

LE BRUNCH « RÉGION »

Rendez-vous traditionnel et incontournable, le brunch régional est un lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnels du cinéma.

● Dimanche 19 mai de 11 h à 14 h ● Jardins du Grand Hôtel*

La Région Île-de-France convie à son brunch annuel la presse, les équipes des films et les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel afin de dresser un bilan des politiques menées et de mettre en avant leurs actualités et leurs projets sur les différentes thématiques du secteur.

*Le Grand Hôtel est situé 45 boulevard de la Croisette, à 500 mètres du Palais des Festivals et à proximité immédiate de la Plage de la Quinzaine des Réalisateur.

Les rendez-vous de la Région Plage de la Quinzaine



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF RÉGIONAL D'AIDE À L'ÉCRITURE DE SCÉNARIOS ET SES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Table ronde de la Maison des scénaristes « Scénariste : un créateur face aux exigences du marché »

• Lundi 20 mai à 17 h à 18 h • Bar des Réalisateurs

En 2012, la Région Île-de-France a annoncé un dispositif d'aide à l'écriture de scénarios. Avec ce nouveau dispositif, la Région couvre tous les secteurs de la chaîne de création.

La Maison des scénaristes est un collectif de scénaristes dont le but est de replacer le scénario au cœur du projet artistique et d'œuvrer pour la reconnaissance des scénaristes en leur offrant plus de visibilité. En mai 2012, ils ont ouvert le 1^{er} « Pavillon international de scénariste » au Festival de Cannes.

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

La Région accueille à Cannes du jeudi 23 au samedi 25 mai une classe inscrite au dispositif régional d'éducation à l'image « Lycéens et apprentis au cinéma » choisie parmi celles qui s'investissent particulièrement dans ce dispositif.

En 2013, la classe lauréate est la seconde Gestion Administrative (23 élèves) du Lycée Professionnel Érik Satie à Paris XIV^{ème}. Au programme de ces lycéens, une projection d'un film en compétition officielle et la visite du marché du Film, ainsi que des projections à la Quinzaine des Réalisateurs et une rencontre avec des professionnels du cinéma tel Édouard Waintrop délégué général de la Quinzaine et le réalisateur ou la réalisatrice d'un film soutenu par la Région.

et aussi...

COCKTAIL TAIPEI FILM COMMISSION / COMMISSION DU FILM D'ÎLE-DE-FRANCE

• Vendredi 17 mai de 18 h à 20 h • Bar des réalisateurs - Plage de la Quinzaine

Cette année la Quinzaine des réalisateurs s'associe au projet « Taipei Factory », initié par la Taipei Film Commission. Cette opération vise à l'émergence de nouveaux talents sur la scène internationale, en permettant à de jeunes cinéastes, taiwanais et internationaux, de se rencontrer et de créer ensemble. La Commission du film d'Île-de-France propose une rencontre conviviale avec un de ses principaux partenaires asiatiques.

CINÉMA POUR TOUS

• Dimanche 19 mai • Palais des Festivals

(Action soutenue par la Région Île-de-France)

L'association, créée à l'initiative d'Isabelle Giordano, organise depuis 2006 des projections-débats à Paris et en banlieue parisienne. L'association a invité 2 jeunes lauréats du concours de critique à découvrir le Festival de Cannes et a organisé pour eux un programme de projections et de rencontres.

Les rendez-vous de la Région Plage de la Quinzaine



RENCONTRE « CAPITAL REGIONS FOR CINEMA » / COMMISSION DU FILM D'ÎLE-DE-FRANCE

● Mardi 21 mai 2012 ● 9 h à 14 h ● Salon des Ambassadeurs, Palais des Festivals

Depuis 2005, la Commission du Film d'Île-de-France, la Madrid Film Commission, le Medienboard Berlin-Brandenburg et la Roma-Lazio Film Commission, membres du réseau européen CRC (Capital Regions for Cinema), organisent chaque année des rencontres de coproduction dans les grands festivals internationaux que sont la Berlinale, le Festival de Cannes, le Festival de San Sebastian et le Festival de Rome.

À l'occasion de cette rencontre cannoise, les partenaires CRC ont décidé de conserver les nouvelles modalités de participation engagée en 2012 :

- Chaque partenaire CRC présentera 5 projets de long métrage (fiction, animation ou documentaire) à vocation internationale, initiés par un producteur de sa région
- Les projets devront déjà être partiellement financés et/ou avoir un partenaire confirmé dans leur pays (distributeur, coproducteur, fonds régional, chaîne TV, etc...)
- Un scénario finalisé devra être disponible le jour de la rencontre

COCKTAIL FILM LONDON / COMMISSION DU FILM D'ÎLE-DE-FRANCE

● Mardi 21 mai de 18 h à 20 h ● Bar des réalisateurs - Plage de la Quinzaine

Rendez-vous annuel organisé par la Commission du Film avec l'un de ses principaux partenaires européens.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR CINÉMA EN ÎLE-DE-FRANCE

(Étude Emploi par la Commission du Film d'Île-de-France et Audiens, avril 2012)

• Une reprise de l'emploi en 2011

Contrairement à de nombreux autres secteurs en France, l'audiovisuel et le cinéma recrutent et voient leur masse salariale augmenter au cours de l'année 2011. L'étude constate, tout d'abord, une stabilisation à un niveau élevé du nombre d'entreprises. Pour la première fois le nombre de sociétés de production et de service à la production en Île-de-France dépasse le seuil symbolique de 5 000 (5 070), alors qu'il se stabilise à un peu plus de 2 000 (2 095) pour les autres régions.

Pour autant, la grande quantité d'entreprises en activité et en valeur absolue ne doit pas masquer la fragilité de ces structures. De 2009 à 2011, l'étude constate une augmentation significative du nombre d'entreprises ayant subi une procédure collective juridique, de type redressement judiciaire (39 en 2009, 35 en 2011) ou liquidation judiciaire. Le phénomène est encore plus préoccupant pour la postproduction qui voit 24 entreprises disparaître, plus du double de l'année précédente.

Une masse salariale en progression, mais inégalement répartie. Malgré une tendance à la délocalisation d'une partie de la production française, 2011 marque une reprise très nette de la croissance et de la création d'emplois, notamment en Île-de-France. Le phénomène est encore plus marqué et contrasté pour les emplois intermittents, avec plus de 11 000 nouveaux intermittents en Île-de-France alors que le solde est négatif pour les autres régions qui en perdent 620 (120 951 au total). Selon l'étude, cette augmentation s'explique essentiellement par l'émergence de nouveaux services pour les nouvelles chaînes ainsi que l'apport en activité de la production internationale. Le secteur de la postproduction maintient certes ses emplois mais au prix d'une forte pression sur ses salaires.

• Une tendance moins optimiste pour 2012

Même si les auteurs de l'étude ne disposent pas des statistiques définitives pour l'année 2012, il semble qu'elle se dessine comme une année de croissance faible dans l'emploi permanent et de repli de l'emploi intermittent. Au regard des cotisations sociales, il apparaît que la masse salariale baisserait en 2012 de l'ordre de 1 %, mais resterait cependant à un niveau plus élevé qu'en 2010. Pour l'expliquer, les auteurs évoquent la crise de financement de la télévision publique, mais aussi le tassement global du financement de la production cinématographique, malgré le maintien d'un haut volume de production en 2012. L'attractivité fiscale du territoire national, combinée à un creuset de sociétés innovantes et tournées vers l'international, semblent, en tout cas, constituer les meilleures réponses à la crise systémique qui menace le secteur.

FONDS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES TECHNIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

En 2001, la Région Île-de-France a mis en place le Fonds de soutien aux industries techniques cinématographiques et audiovisuelles. Ce dispositif d'aide sélective accorde aux productions françaises et étrangères, cinématographiques et audiovisuelles, sur des critères à la fois artistiques, économiques et financiers, des aides financières sous condition d'utilisation suffisante (50 % au minimum) des industries techniques franciliennes.

Ces industries situées en Île-de-France représentent 90% des industries techniques françaises du cinéma et de l'audiovisuel et rassemblent environ 130 000 emplois.

Le double objectif de ce Fonds de soutien est de préserver la diversité de la création et lutter pour la relocalisation des tournages et de la fabrication des productions en Île-de-France.

Le montant de l'aide varie en fonction de la durée du tournage (ou du montage dans le cas d'un documentaire) et du nombre de prestations techniques comptabilisées en Ile-de-France.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Passé de 1,5 million en 2001, le budget 2012 du Fonds de soutien aux industries techniques est de 14 millions d'euros, dont 2 millions provenant du CNC au titre de la convention « 1 Euro pour 2 Euros » signée avec la Région.
- La Région Île-de-France est ainsi le deuxième financeur du cinéma après le CNC.
- Pour un euro investi par la Région dans le cinéma, ce sont 15 euros de dépensés sur notre territoire.
- La Commission du film a répertorié plus de 1200 décors de tournage en Île-de-France. Des plus prestigieux comme le Château de Versailles, au hall d'hôpital, bambouseraies, volière, bunker, toilettes ! etc.

La Région Île-de-France est la première collectivité territoriale de France pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel grâce aux aides qu'elle accorde dans les secteurs de la création, de la diffusion, de l'éducation à l'image.

Les aides à la création sont de 3 ordres :

- L'aide à l'écriture de scénarios
- L'aide à la production au travers du fonds de soutien aux industries techniques cinématographiques et audiovisuelles
- L'aide après réalisation

L'AIDE À L'ÉCRITURE DE SCÉNARIOS

En intervenant au stade de la création, ce nouveau dispositif d'aide est destiné à accorder aux auteurs débutants ou confirmés une aide financière pour l'écriture de leur scénario ainsi que pour la mise en œuvre d'actions autour de leur processus d'écriture dans un lieu ouvert au public en Île-de-France.

Le dispositif est ouvert à tous types de projets cinématographiques ou audiovisuels (animation, fiction, documentaire, multimédia - web fiction, web documentaire, transmédia - court ou long-métrage).

Le projet de résidence autour d'ateliers de création cinématographique et audiovisuelle doit être présenté conjointement par l'auteur et une structure d'accueil. Sont éligibles tous types de structures publiques ou privées situées sur le territoire francilien (lycées, salle de cinéma, bibliothèques, sites historiques, centres pénitentiaires, hôpitaux, lieu culturels, etc.) pouvant accueillir du public. Ces actions (ateliers d'écriture, projections-débats, rencontres avec le public) se dérouleront sur une période de 2 à 6 mois pour les auteurs débutants et de 6 à 10 mois pour les auteurs confirmés. L'auteur doit consacrer au minimum 25 % de son temps à la résidence.

Un comité de lecture, composé à parité de professionnels du cinéma et d'élus régionaux, examine séparément les projets des auteurs confirmés et des auteurs débutants sur la base des informations artistiques, techniques et financières contenues dans le dossier de candidature.

L'AIDE À LA PRODUCTION

LE FONDS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES TECHNIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

La Région Île-de-France accorde des aides financières sélectives à des productions cinématographiques et audiovisuelles sous condition de dépenses techniques suffisantes et de tournage en Île-de-France.

Le double objectif de ce Fonds de soutien est la préservation de la diversité de la création et la lutte pour le maintien des tournages et de la fabrication des productions en Ile-de-France.

Ce dispositif est ouvert aux longs métrages cinématographiques de tous genres et aux œuvres audiovisuelles de tous genres (de 60 minutes minimum pour les unitaires et 26 minutes minimum par épisodes de série), qui remplissent les critères régionaux de recevabilité : temps de tournage, répartition des dépenses, formation, respect du droit du travail. Les coproductions internationales sont éligibles si elles remplissent ces conditions et sont représentées par un coproducteur français.

Deux comités de lecture (un pour les œuvres cinématographiques, un pour les œuvres audiovisuelles) sont chargés de donner leurs avis sur les projets candidats sur la base du scénario et des informations artistiques, économiques, techniques et financières contenues dans le dossier constitué par le producteur. Ce dossier doit être intégralement rédigé en français. Les comités sont composés à parité de professionnels du secteur et d'élus de la Région.

L'AIDE APRÈS RÉALISATION

Le dispositif d'aide après réalisation est un dispositif sélectif visant à soutenir des œuvres cinématographiques financièrement fragiles pour favoriser leur diffusion en salle de cinéma.

Il est ouvert à tous types de projets (fiction, documentaire, animation, courts ou longs métrages) avec pour seule limite les financements publics ou télévisuels déjà acquis.

Le soutien de la Région intervient après le tournage et le montage image, mais avant l'achèvement de l'œuvre pour aider aux travaux de finalisation du film, qu'il s'agisse du montage son, du bruitage, du mixage ou encore des effets spéciaux, du sous titrage, de l'audio-description, de la conformation, de l'étalonnage et de la fabrication du master DCP 2K minimum (ou autre support de projection professionnel pour la salle de cinéma).

Deux commissions de visionnage spécialisées (long métrage et court métrage) sont chargées de donner leurs avis sur les projets candidats, sur la base d'un premier montage image de l'œuvre et des informations artistiques, économiques et techniques fournies par le producteur. Ces commissions sont composées à parité de professionnels du secteur et d'élus de la Région.

- Plus de 14 millions d'euros consacrés à l'aide à la création (écriture, production)
- Un soutien indirect à plus de 600 industries techniques, réparties dans tous les corps de métier de la chaîne de fabrication des films
- La politique régionale a permis de maintenir voire de dynamiser l'activité globale de ce secteur qui génère un milliard d'euros de chiffre d'affaires et concerne directement plus de 130 000 emplois franciliens, cela dans un contexte de très forte concurrence internationale
- Plus de 600 œuvres cinématographiques et audiovisuelles soutenues à la production entre 2001 et 2013 pour un montant global de 135.6 millions d'euros
- Déjà 140 œuvres cinématographiques (courts et longs métrages) soutenues après réalisation depuis 2006.

LE SOUTIEN AUX FESTIVALS ET RÉSEAUX CINÉMATOGRAPHIQUES

Depuis avril 2001, la Région mène une action de soutien à la diffusion cinématographique en aidant une cinquantaine de manifestations et de réseaux cinématographiques chaque année.

Cette aide a été conçue pour préserver la diversité de l'offre cinématographique sur l'ensemble du territoire francilien, en soutenant les nombreux festivals qui favorisent la diffusion des films (inédits, art & essai, animation, patrimoine) et leur accompagnement culturel (rencontres-débats, expositions, éducation à l'image).

Cette aide vise également à conforter les salles de cinéma dans leur rôle culturel et éducatif, ainsi que dans celui de vecteur d'aménagement du territoire. Parmi les festivals importants aidés par la Région, on peut citer : le Cinéma du Réel, le festival de Films de Femmes de Créteil, Côté Court à Pantin, le Festival Cinéssonne.

Les réseaux sont des associations ou des structures régionales - voire nationales mais à forte implication régionale - qui jouent le rôle de lieux de formation ou de centres de ressources pour renforcer la sensibilisation des publics par leur action structurante.

LE SOUTIEN AUX SALLES DE CINÉMA FRANCILIENNES

Ce soutien aux établissements cinématographiques porte sur l'aide à la rénovation et la modernisation des cinémas classés art et essai ainsi que sur l'aide à l'équipement numérique.

- **Rénovation, modernisation**

Cette aide, initiée dès 1991, a été redéfinie en 2001 afin de soutenir les équipements cinématographiques franciliens fragilisés par la concurrence et le vieillissement des salles. Il s'agit pour la Région de réaffirmer sa volonté de participer au maintien d'un réseau de salles de proximité, en subventionnant, sur la base d'un projet culturel et d'un projet de travaux, la rénovation et la modernisation de cinémas art et essai afin de mieux répondre aux attentes des spectateurs en matière de confort, d'accueil et de qualité de projection.

- **Aide à l'équipement numérique**

La Région a adopté en juin 2010 un dispositif de soutien, qui vise à accompagner financièrement l'acquisition du matériel de projection numérique 2K des cinémas indépendants sur la base d'un projet culturel. Le dispositif est ouvert aux établissements classés art et essai et aux établissements non classés, dans la mesure où ils ne disposent pas de plus de 2 écrans.

- Plus de 1 million d'euros consacrés à l'aide aux manifestations et aux réseaux cinématographiques,
- Plus de 50 événements et structures sont soutenus chaque année pour préserver la diversité de l'offre cinématographique sur l'ensemble du territoire francilien, la diffusion des films (inédits, art & essai, animation, patrimoine) et leur accompagnement culturel (rencontres-débats, expositions, éducation à l'image),
- Un soutien à plus de 200 salles de cinémas indépendantes pour accompagner leur projet de rénovation, modernisation et leur transition vers la projection numérique.

L'éducation à l'image est un volet essentiel de la politique culturelle de la Région Île-de-France. Le travail pédagogique autour des œuvres cinématographiques est valorisé dans le soutien aux salles de cinéma, ainsi que dans le soutien aux festivals et réseaux cinématographiques mais la Région a souhaité mettre en place deux dispositifs spécifiques d'éducation à l'image.

TOUTES LES CLEFS POUR CRÉER UN CINÉ-CLUB

Initié en 2011 ce dispositif permet aux lycéens qui le souhaitent de bénéficier de formations pour conforter leurs connaissances cinéphiliques, juridiques et techniques afin de pouvoir organiser et animer au sein de leur établissement des séances de ciné-clubs, hors temps scolaire.

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Ce dispositif permet aux lycéens et apprentis franciliens de voir au moins 3 films de qualité en salle de cinéma, sur le temps scolaire. En accompagnement culturel de chaque séance de projection, les jeunes peuvent rencontrer des professionnels du cinéma (réalisateurs, comédiens, historiens du cinéma, techniciens...) et bénéficier de dossiers pédagogiques sur les films et leurs auteurs. Les enseignants sont formés spécifiquement et leur participation s'inscrit dans le projet culturel de l'établissement.

- Près de 40 000 lycéens et apprentis et 1500 enseignants participent chaque année au dispositif Lycéens et apprentis au cinéma en Île-de-France,
- Une centaine de lycéens choisissent de suivre une formation pour conforter leurs connaissances cinéphiliques, juridiques et techniques afin de pouvoir organiser et animer au sein de leur établissement des séances de ciné-clubs, hors temps scolaire.

LA COMMISSION DU FILM D'ÎLE-DE-FRANCE

Elle a pour mission de promouvoir la Région auprès des professionnels de l'image notamment à l'international, et de proposer des services d'accueil pour la production de films français et étrangers en Île-de-France. Elle aide ainsi à la recherche de sites de tournage et facilite les contacts professionnels nécessaires à toute production.

ARCADI (Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France)

Cet organisme propose une Aide à la création multimédia expérimentale ACME. Cette aide concerne en priorité des formes émergentes de l'audiovisuel numérique appliqué à l'image expérimentale dans son ensemble et, par conséquent, les projets de création artistique individuels ou collectifs, qui proposent une « continuation du cinéma par d'autres moyens ». Ces projets peuvent revêtir un caractère linéaire ou interactif.

Par ailleurs, Arcadi met en œuvre en Île-de-France le dispositif national « Passeurs d'Images ».

La Région Île-de-France à Cannes



CONTACTS

PRESSE / RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Véronique Le Picard / 00 33 [0]6 32 34 32 44 / veronique.lepicard@iledefrance.fr

PRESSE - RELATIONS PUBLIQUES / AGENCE DRC À CANNES DU 17 AU 26 MAI

Dominique Racle / 00 33 [0]6 68 60 04 26 / dominiqueracle@agencedrc.com

Sarah Mark / 00 33[0]6 15 41 48 97 / sarahmark@agencedrc.com

PROFESSIONNELS / RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Service cinéma & audiovisuel / 00 33 [0]7 61 92 93 61 / cinema.audiovisuel@iledefrance.fr

www.iledefrance.fr

LIEUX

PLAGE DE LA QUINZAINE

Face aux jardins du Grand Hôtel

45, Boulevard de la Croisette

GRAND HÔTEL

Jardins du Grand Hôtel

45, Boulevard de la Croisette



PARTENAIRES

La Région Île-de-France est partenaire de :

